

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée de l'Union - BTS - Services - Tourisme

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée de l'Union - BTS - Services - Tourisme (20323)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 30%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée de l'Union - BTS - Services - Tourisme (20323)	Jury par défaut	Autres candidats	15	74	74	74	11
		Bacheliers professionnels toutes séries	9	49	49	49	8
		Bacheliers technologiques toutes séries	14	46	46	46	10

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée de l'Union - BTS - Services - Tourisme (20323)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	56	56	56	7	63,6 %
			Masculin	18	18	18	4	36,4 %
			Total	74	74	74	11	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	37	37	37	5	62,5 %
			Masculin	12	12	12	3	37,5 %
			Total	49	49	49	8	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	35	35	35	9	90 %
			Masculin	11	11	11	1	10 %
			Total	46	46	46	10	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée de l'Union - BTS - Services - Tourisme (20323)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	2	2	2	0	0 %
				Sans mention	35	35	35	6	54,5 %
				AB	28	28	28	5	45,5 %
				B	9	9	9	0	0 %
				Total	74	74	74	11	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	6	6	6	0	0 %
				Sans mention	18	18	18	2	25 %
				AB	15	15	15	4	50 %
				B	10	10	10	2	25 %
				Total	49	49	49	8	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Sans mention	33	33	33	10	100 %
				AB	11	11	11	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				B	2	2	2	0	0 %
				Total	46	46	46	10	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée de l'Union - BTS - Services - Tourisme (20323)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	65	65	65	8	72,7 %
			En réorientation	2	2	2	1	9,1 %
			Non scolarisés	5	5	5	2	18,2 %
			Scolarité étrangère	1	1	1	0	0 %
			Autres	1	1	1	0	0 %
			Total	74	74	74	11	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	43	43	43	5	62,5 %
			En réorientation	2	2	2	2	25 %
			Non scolarisés	3	3	3	1	12,5 %
			Autres	1	1	1	0	0 %
			Total	49	49	49	8	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	36	36	36	9	90 %
			En réorientation	3	3	3	0	0 %
			Non scolarisés	7	7	7	1	10 %
			Total	46	46	46	10	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée de l'Union - BTS - Services - Tourisme (20323)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats scolaires	Bulletins trimestriels et contrôle continu	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodes de travail	Bulletins trimestriels et contrôle continu	Essentiel
Savoir-être	Relationnel	Disposer de compétences relationnelles à mobiliser dans les métiers propres au secteur du tourisme. Avoir une bonne culture générale, en particulier en histoire et en géographie.	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projets et connaissances du milieu professionnel	Disposer de compétences relationnelles à mobiliser dans les métiers propres au secteur du tourisme. S'intéresser au management des entreprises et à leur environnement économique et juridique.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements	Engagements dans le milieu associatif, sportif, culturel, humanitaire, etc Engagements professionnels(autoentrepreneur, contrat civique)	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Critères quantitatifs :

Moyenne générale annuelle insuffisante

Critères qualitatifs :

Projet de formation pas bien cerné

Avis de l'équipe pédagogique

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Nous ne tenons pas compte du "parcours en cordée de la réussite"

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Nous attachons une attention particulière à l'assiduité et aux résultats obtenus au cours des années de Première et de Terminale, notamment dans les matières en lien avec la spécialité du BTS visé (Français, Histoire-Géographie, Langues Vivantes, Économie pour le BTS Tourisme, et Mathématiques, Sciences économiques et sociales, ou options de spécialité pour les BTS Communication et MCO). La progression au cours des deux dernières années est également prise en compte.

Évaluation des appréciations des professeurs : Les remarques des enseignants sont soigneusement étudiées. Nous sommes attentifs aux qualités de travail, à la rigueur, à l'autonomie et à l'esprit d'initiative des élèves.

Projet de formation motivé : Le projet de formation motivé est un élément clé dans l'évaluation des vœux. Les candidats doivent démontrer une bonne connaissance du BTS souhaité, justifier leur choix d'orientation, et montrer leur intérêt pour le domaine professionnel correspondant. Une motivation claire et bien argumentée est valorisée.

Concordance du profil avec le BTS choisi : Nous vérifions la compatibilité entre le parcours scolaire (choix des spécialités en Terminale, options, etc.) et la filière choisie. Un lien cohérent entre les matières étudiées et les objectifs du BTS est pris en compte.

Expériences et engagements extrascolaire : Les stages, les expériences professionnelles ou personnelles (bénévolat, projets scolaires ou extra-scolaires) en lien avec la filière demandée seront également pris en compte.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La maîtrise des langues vivantes (niveau minimum B1/B2 attendu en LV1) et la culture générale, en particulier dans les domaines géographique et historique, sont des critères importants. Une première expérience dans le secteur du tourisme ou du service sera valorisée.

Signature :

Charles AMBROISINE,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée de
l'Union